

AMNESTY INTERNATIONAL

Article destiné au site news.amnesty

Index AI : AFR 46/009/2007 (Public)
Bulletin n° : 067
ÉFAI
5 avril 2007

Des syndicalistes zimbabwéens entrent en clandestinité

Deux syndicalistes zimbabwéens sont passés dans la clandestinité après avoir reçu des menaces téléphoniques. Les auteurs de ces menaces ont déclaré être des membres de la police nationale zimbabwéenne (ZRP) et de l'Organisation centrale de renseignements (CIO, *Central Intelligence Organization*).

Les représentants de la police nationale et de la CIO auraient accusés Edward Dzeka et Joyce Muwoni, responsables du Syndicat général des travailleurs de l'agriculture et des plantations du Zimbabwe (GAPWUZ) de la petite ville agricole de Chegutu, d'avoir lancé un appel à la mobilisation des ouvriers de Chegutu et des exploitations environnantes pour qu'ils participent à la manifestation organisée en marge de la grève générale.

Des membres de la police nationale et de la CIO se sont aussi présentés dans les bureaux du GAPWUZ le 4 avril, demandant où se trouvaient les deux syndicalistes. Ils se sont ensuite rendus au domicile d'Edward Dzeka, qui est également président de la section locale du Congrès des syndicats zimbabwéens (ZCTU) à Chegutu.

Certains des policiers et membres du CIO apparemment à l'origine des menaces proférées contre Edward Dzeka et Joyce Muwoni sont connus des syndicalistes. On pense qu'ils prennent les leaders syndicaux pour cibles en raison de la grève générale des 3 et 4 avril organisée par le ZCTU.

Edward Dzeka avait déjà été arrêté le 13 septembre 2006 en compagnie de dix autres syndicalistes pour avoir organisé des manifestations pacifiques dans le cadre de son action au sein du ZCTU. Les onze syndicalistes auraient été torturés par des membres de la police nationale au poste de police de Chegutu. Ils avaient été remis en liberté sous caution après avoir été inculpés au titre de la Loi relative à l'ordre public et à la sécurité (POSA).

Selon Amnesty International, Edward Dzeka et Joyce Muwoni sont actuellement menacés pour avoir exercé leur droit à la liberté d'association et de réunion en organisant une manifestation pacifique dans le cadre de leur action au sein du GAPWUZ et du ZCTU. Amnesty International est extrêmement inquiète pour leur sécurité et demande instamment à la police et à la CIO de garantir leur sécurité.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages suivantes :

Trade unionists at risk in Zimbabwe (article du 2 avril 2007)
<http://web.amnesty.org/pages/zwe-020407-news-eng>

Zimbabwe : Le harcèlement, les actes de torture et d'intimidation à l'égard des militants de l'opposition doivent cesser

<http://web.amnesty.org/index/FRAAFR460072007>

Agissez : les militants au Zimbabwe ne doivent plus être harcelés

<http://web.amnesty.org/pages/zwe-220307-action-eng>